

École d'urbanisme et d'architecture de paysage
Faculté de l'aménagement
Université de Montréal

APA 1410 Habitations et jardins

Chargé de cours coordonnateur : Jonathan Cha

Chargés de formation pratique : Alessia Zarzani
Estelle Benoit

Auxiliaire : Alexandre Perron

Semestre : Hiver 2019

Description

Développement de projets à l'échelle résidentielle avec accent sur l'analyse du site, l'organisation et la composition du jardin, le design avec les végétaux et les éléments techniques. Définition de stratégies de communication avec le client.

Préalables

APA1210 et APA1310

Objectifs

Atelier ayant pour objectif d'initier les étudiants à l'organisation spatiale et aux qualités sensorielles de l'expérience de l'espace, par une approche des techniques de dessin et de la maquette comme modes de représentation et de traduction d'une idée en une forme. Le déroulement de cet atelier se présente comme une introduction à la démarche de projet en design en mettant l'emphase sur la notion d'espace (principes d'organisation et de mise en relation) et sur les techniques de représentation et de communication du projet. L'atelier mise sur le développement de compétences dans l'application et l'articulation de connaissances pour des projets de mise en forme spatiale. De manière spécifique, il vise à développer des connaissances ainsi que leur application en matière de design de l'espace résidentiel (inventorier, analyser, programmer, concevoir), en terme de développement durable (procédés, matériaux, cycle de vie) et en terme d'éléments et principes de design.

L'atelier vise les objectifs suivants :

1. Explorer le projet de jardin résidentiel comme lieu d'expérimentation de design
2. Concevoir des espaces résidentiels qui répondent à des contextes divers et à des exigences de clientèles diversifiées
3. Développer le raffinement des habiletés en communication orale (stratégies de communication) et graphique (utilisation du dessin et de la maquette) dans le développement et la présentation d'un projet de design

Connaissances à acquérir :

- Éléments de langage et de la mise en forme spatiale
- Principes d'organisation et de relation spatiale
- Figures spatiales, qualités sensorielles et notions d'échelle et de proportion
- Démarche de projet de design
- Techniques de représentation

Compétences à développer :

- Structurer des figures spatiales élémentaires selon différents principes d'organisation
- Développer des relations cohérentes entre des figures spatiales
- Comprendre et appliquer les notions de limites spatiales, de transition et de parcours
- Utiliser un langage plastique cohérent
- Représenter et communiquer les principales caractéristiques d'un espace en utilisant le dessin et la maquette comme vecteur principal

Formule pédagogique

L'atelier est un espace de travail, d'échanges et de débats qui mise sur l'autonomie et la collaboration entre les étudiants. Les enseignants encadrent les étudiants par des critiques individuelles et des discussions collectives. L'atelier est divisé en trois projets. Des présentations intérimaires et finales seront organisées pour chacun des projets. La structure de l'atelier se veut dynamique; elle alterne entre le travail à la table, les explorations sur le terrain et les présentations selon divers modes (exposition, en mini-groupes, pecha kucha, formelle, etc.). De l'analyse à la conception, de l'esquisse expressive au dessin technique, l'atelier vise à acquérir une pluralité d'outils essentiels au projet de design.

L'atelier se déroule les lundis de 9h00 à 16h00 avec une pause d'une heure à 12h00 et les jeudis de 13h00 à 16h00. Votre présence est obligatoire à chacune des séances. À n'importe quel moment de l'atelier, des consignes et des précisions peuvent être communiquées aux étudiants.

Durant l'atelier, toute activité de design sera réalisée en intégrant les principes et les techniques de développement durable selon ses dimensions sociales, économiques et environnementales. Une emphase sera aussi portée sur la connaissance et l'application de règles de composition - des principes de structure, d'ordre, d'unité et d'équilibre, l'appréciation du rythme, de la couleur et de la texture et de la forme, de l'échelle, de la proportion, entre autres – afin de fournir à l'étudiant un vocabulaire qui lui sera utile dans tous ses projets de design. Une emphase particulière sera mise sur les éléments propres à l'architecture de paysage tels que l'eau, les sols, les végétaux, etc. Des lectures et des cours capsules théoriques et techniques s'ajouteront afin d'enrichir les connaissances et développer les outils des étudiants.

*

Les étudiants doivent avoir avec eux à chaque séance d'atelier le matériel de base nécessaire à la communication graphique et écrite : carnet, papier calque, crayons de différentes tailles, règle triangulaire, etc. Les étudiants qui n'auront pas ces éléments ne seront pas vus par les enseignants.

Évaluation de l'enseignement

La date retenue pour l'évaluation en ligne pour le cours est le 11 avril.

Projets

L'atelier est divisé en trois projets :

- Charrette : Relevé d'espaces publics et abstraction (10%)
- Projet 1 : Jardin d'habitation unifamiliale (40 %)
- Projet 2 : Paysage durable d'un complexe d'habitation à haute densité en milieu urbain (50 %)

Critères d'évaluation

L'atelier vise à acquérir une variété de compétences. Les critères d'évaluation des projets sont les suivants :

- la capacité d'abstraction et de schématisation
- la capacité d'observation, de lecture, d'analyse et d'interprétation
- la qualité de la démarche et du processus
- la qualité de la communication orale, graphique et écrite
- la qualité des propositions spatiales, de la fonctionnalité, de la force et de la cohérence du design
- la participation individuelle

N'oubliez pas d'inscrire un titre, une flèche nord et une échelle graphique sur chaque plan, coupe/élévation, axonométrie ou détail.

Une fiche d'évaluation comprenant commentaires, conseils ainsi que la note sera fournie suivant les présentations finales des deux principaux projets. Pour toutes les autres évaluations, les commentaires et critiques feront office d'explication. La note finale de chaque projet consiste en une appréciation globale du travail accompli par rapport aux critères énoncés et en relation avec l'ensemble des projets soumis. Il y a donc une part de subjectivité dans l'évaluation.

Les échéances de remise des travaux doivent être respectées. Votre présence en atelier et aux revues collectives est obligatoire. À moins d'un avis contraire de l'enseignant ou de pièces justificatives déposées au département, toute absence à une présentation ou tout retard dans la remise d'un travail sera sanctionné par une pénalité de 10% par jour. Sera considéré en retard tout travail qui n'a pas fait l'objet d'une présentation face à aux collègues à l'horaire prévu.

Échelle de notation :

- A : Travail exemplaire - clair, cohérent et ambitieux, développé et complété avec le plus haut niveau de rigueur conceptuelle et réalisation technique
- B : Très bon travail démontrant une bonne maîtrise de notions et de réalisation
- C : Bon travail démontrant une maîtrise suffisante de notions et de réalisation
- D : Travail incomplet ou réalisé avec un degré insuffisant d'application ou de compréhension
- E : Échec

Veuillez noter que les notes des membres d'une même équipe peuvent différer en regard des critères d'évaluation.

Calendrier de la session

CHARRETTE : RELEVÉ D'ESPACES PUBLICS, ABSTRACTION

Semaine 1 (6-12 janvier)

- Lundi 7 : introduction à l'atelier
présentation du carrefour numérique
cours capsule sur l'abstraction et la schématisation (JC) (salle 4083)
- Jeudi 10 : exploration de places publiques, cours sur le terrain. Relevé d'un espace public
13h00 : Belvédère du Chemin-Qui-Marche (angle Saint-Hubert et de la Commune)

Semaine 2 (13-19 janvier)

- Lundi 14 : atelier
- Jeudi 17 : exposition des projets (10 %) (*salle 4083*)

PROJET 1 : JARDIN D'HABITATION - LE STUDIO ERNEST-CORMIER

Semaine 3 (20-26 janvier)

- Lundi 21 am : visite du jardin du studio Ernest-Cormier. Relevé de site
- Lundi 21 pm : atelier
cours capsule sur l'approche de terrain, le génie du lieu
cours capsule sur la notion d'échelles
cours capsule sur les notions de plan de base, programmation et concept (salle 4083)
- Jeudi 24 : atelier

Semaine 4 (27 janvier-2 février)

- Lundi 28 : atelier
- Jeudi 31 : exposition et affichage de l'analyse de site (5 %) et des précédents (5 %) (*salle 4083*)

Semaine 5 (3-9 février)

- Lundi 4 : atelier
- Jeudi 7 : discussion sur le concept/programmation/plan (5 %) (atelier en mini-groupes de 15)
cours capsule sur le design végétal, la palette végétale et les plans de plantation
(salle 4083)

Semaine 6 (10-16 février)

- Lundi 11 am : atelier
- Jeudi 14 : atelier

Semaine 7 (17-23 février)

- Lundi 18 : atelier
- Jeudi 21 : atelier

Semaine 8 (24 février- 2 mars)

- Lundi 25 : présentation finale du projet 1 (25 %) (*salle 4083*)
- Jeudi 28 : exploration de projets d'habitation dans les quartiers Petite-Bourgogne et Griffintown
13h00 : station de métro Lionel-Groulx (extérieur)

PROJET 2 : PAYSAGE DURABLE D'UN COMPLEXE D'HABITATIONS À HAUTE DENSITÉ

Semaine 9 (3-9 mars)

Semaine de pause

Semaine 10 (10-16 mars)

Lundi 11 : atelier

cours capsule sur les projets immobiliers

cours capsule sur la notion d'échelles (salle 4083)

Jeudi 14 : affichage des précédents de jardins et de l'analyse de terrain (10 %) (*salle 4083*)

Semaine 11 (17-23 mars)

Lundi 18 : atelier

Jeudi 21 : discussion sur le concept/programmation/plan (5 %) (atelier en mini-groupes de 15)

Semaine 12 (24-30 mars)

Lundi 25 : atelier

Jeudi 28 : atelier

Semaine 13 (31 mars-6 avril)

Lundi 1 : atelier

Jeudi 4 : présentation préliminaire de forme Pecha Kucha (3 minutes) (5 %) (*salle 4083*)

Semaine 14 (7-13 avril)

Lundi 8 : atelier

Jeudi 11 : atelier

Semaine 15 (14-20 avril)

Lundi 15 : atelier

Jeudi 18 : atelier

Semaine 16 (21-27 avril)

Lundi 22 : *Congé de Pâques*

Jeudi 25 : atelier

Semaine 17 (28-29 avril)

Lundi 29 : présentation finale du projet 2 (30 %) (*salle 4083*)

Note : Quelques ajustements pourraient être apportés au plan de cours et à l'horaire général, selon les exigences du semestre. La présence pour l'entièreté de la séance de cours est obligatoire lors des présentations (17 janvier, 31 janvier, 7 février, 25 février, 14 mars, 21 mars, 4 avril, 29 avril). Une pénalité de 10 % s'appliquera à ceux qui sont absents ou qui quittent le cours à la pause. Tout retard lors de la remise entraîne une pénalité de 10 % par jour. **Prenez avis que la note finale ne pourra être accordée que si toutes les étapes prévues à l'échéancier sont complétées et réussies.**

CHARRETTE : RELEVÉ D'ESPACES PUBLICS ET ABSTRACTION

Relevé et abstraction en équipe de 4 personnes

Étape 1 : compréhension spatiale d'une place publique par l'appréhension corporelle et l'expérience du lieu

La visite d'espaces publics vise à saisir la spatialité des lieux, en reconnaître la configuration et la typologie et acquérir la capacité d'apprendre à lire ces espaces. Nous utilisons le corps en mouvement pour mesurer et saisir l'échelle des espaces observés. C'est en marchant et en comptant les pas et les enjambées, en mesurant les hauteurs à partir du gabarit humain que l'on peut évaluer les échelles de grandeur, les formes et le langage architectural du milieu bâti ainsi que les distances, les largeurs et les longueurs des places.

Plusieurs relevés sont nécessaires pour définir les places, saisir leurs configurations et observer leurs usages. Dans l'exploration de cette façon d'appréhender l'espace, il est proposé de développer le sens de l'observation et d'une variété de représentations graphiques pour exprimer le lieu. Nous vous proposons de réaliser en équipe de 4 personnes l'analyse de la place de la Paix (angle Saint-Laurent/René-Lévesque). Le relevé doit être une synthèse de vos observations individuelles, le reflet des proportions, des compositions formelles, du volume et du caractère de la place. Une attention particulière doit être portée aux limites fines de l'espace public (murs de soutènement, talus, pentes, allées, seuils, etc.) et son cadre bâti et urbain. À partir du relevé de la place, vous révélez la géométrie de l'espace : les règles de composition et d'organisation à l'origine de la conception de la place (la grille sous-jacente qui structure l'aménagement de l'espace). Plusieurs grilles peuvent être dessinées selon l'attention que vous aurez portée aux détails et aux particularités de la place.

Étape 2 : abstraction des transitions spatiales

L'exercice précédent vous a permis d'identifier des caractéristiques spatiales significatives d'une place publique. Pour la deuxième étape, vous relèverez parmi ces moments des espaces qui définissent des relations spatiales, qui marquent des transitions entre des qualités spatiales de natures différentes. Par exemple :

- L'intérieur et l'extérieur
- Le clos et l'ouvert
- Le proche et le lointain
- L'opaque et le transparent
- L'immense et l'intime
- Le haut et le bas
- L'avant et l'arrière
- L'ordre et le désordre
- L'unité et la diversité
- La répétition et la diversité
- Le repos et le mouvement
- Le centre et la périphérie
- L'horizontalité et la verticalité

Vous ferez des photographies, puis choisirez celles qui expriment le mieux les notions de transition. Par la suite vous tenterez d'abstraire et de schématiser les éléments de composition de l'espace perçu et ressenti. En noir et blanc, à l'aide de papier calque, vous serez appelé à retravailler les photos et à dessiner en plan les éléments qui construisent les transitions spatiales. Ces dessins vous aideront à nommer, qualifier et identifier les relations horizontales et verticales entre ces espaces, tout en développant un langage personnel. De préférence, nous vous conseillons de prendre des photos avec un minimum de 2

points de fuite, pas d'images frontales à moins qu'elles soient pertinentes dans le choix des transitions.

Livrable (jeudi 17 janvier 13h00) :

- Affiche A2 en portrait format papier et format électronique sur studium
 1. Un titre
 2. Une grille
 3. Des croquis rapides, dessins sensibles à la main
 4. Des schémas des relations spatiales à partir de notions de limite spatiale, de transition et de parcours (décomposition, relation, flux)
 5. Deux abstractions en perspective ou en plan
 6. Une maquette libre (aucun critère d'échelles, d'expression, de matériaux)

Les étapes 1 et 2 sont réalisées en équipe de 4 personnes.

Exercice à la main.

Présentations de 3 minutes par équipe

Notation 10 %

Évaluation : aucun commentaire écrit. Commentaires oraux à l'ensemble du groupe.

PROJET 1 : JARDIN D'HABITATION - LE STUDIO ERNEST-CORMIER

Les étapes 1 et 2 sont réalisées en équipe de 4 personnes.

Les étapes 3 et 4 sont réalisées en équipe de 2 personnes.

Le projet vise à réaliser les principales étapes d'un projet résidentiel :

- rencontre avec le client
- visite et relevé de terrain
- étude et analyse du lieu
- design
- présentation du projet

Étape 1 : Rencontre avec le client, analyse et relevé de terrain

Le site choisi, une maison d'un quartier résidentiel urbain, se situe au 3460, rue Saint-Urbain. En plus des analyses de terrain, l'étudiant doit identifier le « *genius loci* », l'esprit du lieu, qui alimentera le processus de conception.

Livrable (jeudi 31 janvier 13h00) :

- Affiche A1 format papier et électronique sur studium
 - Plan du site à l'échelle commenté (contraintes, potentiels, servitudes, zonage, éléments existants, vues, etc.)
 - Éléments significatifs de l'analyse (ensoleillement, maison, usages, boisé, topographie, etc.)
 - Besoins et particularité du site et des clients
 - Ambiances et caractère du lieu (dessins et mots)
 - Photographies du site et du contexte environnant
 - Synthèse des composantes à retenir
 - Analyse historique du jardin
 - Maquette de travail

Présentations en équipe de 4 de 3 minutes

Notation 5 %

Évaluation : aucun commentaire écrit. Commentaires en critique.

Liste des concepteurs/jardins

Agence Ter :	Jardin Floor Works, Genève
Stig L. Anderson (STA) :	Charlottehaven, Copenhague
Walter Beck et Lester Collins :	Innisfree Garden, Milbrook, New York
François Brun et Michel Pena :	Le jardin Atlantique, Paris
Roberto Burle Marx :	Jardin Kronsforth, Teresopolis, Rio de Janeiro
Roberto Burle Marx :	Sitio Garden, Rio de Janeiro
Francis H. Cabot :	Jardins de Quatre-Vents, Cap-à-l'Aigle, Charlevoix
Jean Canneel-Claes :	Jardin Heeremans, Liedekerke
Fernando Caruncho :	Mas de Les Voltes, Catalogne
Thomas Church :	Donnell Garden, Sonoma
Garrett Eckbo :	Alcoa Forecast garden, Laurel Canyon, Los Angeles
Beatrix Farrand :	Dumbarton Oaks, Washington
Frederick Gibberd :	The Gibberd Garden, Harlow, Essex
Gabriel Guévrekian :	Jardin cubiste de la villa Noailles, Hyères
Kathryn Gustafson :	Jardin de l'imaginaire, Terrasson, Dordogne
Ian Hamilton Finlay :	Little Sparta, Édimbourg
George Hargreaves :	Dayton Garden, Minneapolis
Geoffrey Jellicoe :	Sutton Place Garden, Surrey
Charles Jencks :	Jardin de l'ADN et jardin des spéculations cosmiques, Borders, UK
Gertrude Jekyll :	Hestercombe garden, Somerset
Lawrence Johnston :	Hidcote Manor, Gloucestershire
Dan Kiley :	The Miller House, Columbus, Indiana
Bernard Lassus :	Le jardin des retours, Rocherford-sur-Mer
Jack Lenor Larsen :	LongHouse Garden, East Hampton, Long Island
Daniel Libeskind :	Jardin E.T.A. Hoffmann, Musée juif, Berlin
Jacques Majorelle :	Jardin de Majorelle, Marrakech
Isamu Noguchi :	Jardin japonais, édifice de l'Unesco, Paris
Ole et Edith Norgaard :	Louisiana, Humlebaek
Russell Page :	Villa Silvio Pellico, Turin
Russell Page :	Garden Court, Frick Collection, New York
Mien Ruys et Piet Oudolf :	Mien Ruy's Garden and Nursery, Moerheim, Dedemsvaart
Pietro Porcenai :	Garden e Villa I Collazzi, Florence
Vita Sackville-West :	Sissinghurst, Kent
Carlo Scarpa :	Jardin de la Fondation Querini-Stampalia, Venise
Martha Schwartz :	Zen Garden, New York
Gilles Sermadiras de Pouzols :	Jardin du manoir d'Eyrignac, Salignac-Eyvigues, Dordogne
Fletcher Steele :	Naumkeag, Stockbridge, Massachusetts
Michael Van Valkenburgh :	Garden on Turtle Creek, Dallas
André et Paul Véra :	La Thébaïde, Saint-Germain-en-Laye
Wagon-Landscaping :	Le jardin Clair-Obscur, Poitiers
Wagon-Landscaping :	Jardin des Joyeux, Aubervilliers
West 8 :	Möbius Garden, Bussum, Pays-Bas

Étape 2 : Analyse de modèles de jardins modernes/contemporains

Afin de stimuler le processus créatif et de revenir sur des notions d'histoire des jardins, vous analyserez deux jardins de type moderne/contemporain, réalisés par des concepteurs reconnus. Cela vous permettra de comprendre leur contexte de création, les idées mises de l'avant par son concepteur et retenir des leçons des principes d'aménagement qui régissent ce jardin. Quelques questions alimenteront votre analyse :

- Qu'est-ce qu'un jardin ?
- Comment le jardin modèle étudié a-t-il contribué à l'avancement de l'architecture de paysage ?

Livrable (jeudi 31 janvier 13h00) :

- Affiche A1 format papier et électronique sur studium
 - Plans, images, photographies du jardin modèle
 - Grands principes de composition (schémas, texte)
 - Éléments d'aménagement significatifs
 - Citation du concepteur (si disponible)

Présentations en équipe de 4 de 3 minutes

Notation 5 %

Évaluation : aucun commentaire écrit. Commentaires en critique.

Étape 3 : Concept, programmation

Vous devez présenter l'avancement de votre réflexion sur la base de votre analyse et de la compréhension des enjeux du site. À l'aide de documents visuels, vous proposerez votre idée maîtresse (concept, parti-pris) guidant votre design ainsi que la programmation des fonctions.

Livrable (jeudi 7 février 13h00) :

- Plans, schémas, dessins et 3 maquettes de travail

Présentations en équipe de 2

Notation 5 %

Étape 4 : Développement d'un aménagement de jardin résidentiel

Vous créez un jardin résidentiel à partir de votre analyse de terrain, de votre rencontre avec le client et des grands principes du jardin moderne/contemporain étudié. Ce projet, comme le précédent, vise à vous initier au processus de design, de l'analyse du site à l'esquisse de projet, à développer des habiletés dans la compréhension des exigences de design et à explorer la créativité dans la conception d'un jardin.

Quelques questions peuvent alimenter le processus de conception :

- Qu'est-ce qu'un jardin résidentiel urbain?
- Comment appliquer des principes de design à un site et des besoins particuliers?
- Comment transformer des contraintes et des réalités physiques en potentialités ?
- Comment l'esprit du lieu se manifeste-t-il dans le jardin?
- Quelles composantes naturelles et bâties contribuent au sens de confort et au sentiment d'appartenance au lieu ?
- Comment les dynamiques végétales existantes inspirent-elles le design?
- Quelles composantes archéologiques, historiques ou patrimoniales sont à considérer dans ce projet?
- Quelle expérience fait-on vivre à l'utilisateur?

Livrable (lundi 25 février) :

- Affiche A0+A1 format papier et électronique sur studium
 - plan du secteur 1:1000 ou 1: 500
 - plan détaillé 1:100
 - schéma concept
 - plan de programmation
 - schéma des relations spatiales
 - deux coupes (longitudinale et transversale) 1:100
 - deux croquis à la main
 - plan de plantation du plan détaillé 1:100
 - palette végétale (mosaïque photographique)
 - images de précédents (si nécessaire)
 - détail technique
 - maquette

Présentations en équipe de 2 personnes de 7 minutes lundi 25 février 9h00

Notation 30 %

PROJET 2 : PAYSAGE DURABLE D'UN COMPLEXE D'HABITATIONS À HAUTE DENSITÉ

Étape 1 : Inventaire, relevé et analyse de site et des précédents

Tout le projet est réalisé en équipe de 4 personnes.

Le quartier de Griffintown est en pleine ébullition depuis quelques années. Les projets de développement immobilier transforment le paysage urbain de cet ancien quartier de Montréal. Les tours d'habitation "à condos" redéfinissent l'identité de ce secteur situé à proximité du centre-ville et dans la continuité du Vieux-Montréal le long du canal de Lachine. Ces projets immobiliers ont cependant le potentiel de s'inscrire davantage en continuité d'une morphologie urbaine souhaitée et en respect des charges historiques du lieu.

Le terrain choisi pour le projet est celui situé entre les rues Ottawa, Basin, du Séminaire et l'allée des Charbonniers (B-1a, A-1b, A-1a). La première étape vise à se documenter sur le quartier et à procéder à un inventaire et un relevé de terrain permettant de comprendre les réalités du site et l'environnement du projet.

Une étude de précédents locaux et internationaux permet ensuite d'analyser des projets exemplaires qui ont su créer des cadres de vie de qualité, innover et mettre le développement durable, la nature et le citoyen à l'avant-plan.

Livrable (jeudi 14 mars 13h00) :

Deux affiches :

- Affiche A1 en portrait format papier et format électronique sur studium
 1. Plan du site à l'échelle commenté (contraintes, potentiels, servitudes, zonage, PPU, éléments existants, vues, etc.)
 2. Éléments significatifs de l'analyse (ensoleillement, circulations, usages, riverains, architecture, végétation, etc.)
 3. Ambiances et caractère sensible du lieu (abstraction, dessins et mots)
 4. Photographies du site et du contexte environnant
 5. Synthèse des composantes à retenir

- Affiche A1 format papier et électronique sur studium
 1. Plans, images, photographies de trois précédents
 2. Grands principes de composition et éléments d'aménagement
 3. Innovations et idées originales (développement durable, patrimoine, identité urbaine, gestion de l'eau, agriculture urbaine, implantation des édifices, relations entre les espaces, recyclage, compost, etc.)

Présentations en équipe de 4 de 5 minutes

Notation 10 %

Évaluation : aucun commentaire écrit. Commentaires en critique.

Liste de sites

PAYS-BAS

1. Eva-Lanxmeer, Culemborg, Pays-Bas
2. Breda, Pays-Bas
3. IJBurg, Amsterdam
4. NDSM, Amsterdam
5. de Kersentuin, Utrecht, Pays-Bas
6. GWL-terrein, Westergasfabriek, Amsterdam, Pays-Bas

ALLEMAGNE-AUTRICHE

7. Stellwerk 60, Cologne, Allemagne
8. Arkadien Winnenden, Winnenden, Allemagne
9. Sihlbogen, Zürich-Leimbach
10. Nordmannngasse, Floridsdorf, Vienne
11. Berlin-Alt-Treptow, Berlin, Allemagne
12. Johannistal Mauerprojekt, Berlin, Allemagne
13. Freiburg-Vauban, Freiburg, Allemagne
14. Falkenried-terrassen, Hamburg-Eppendorf, Allemagne
15. Unterneustadt, Kassel, Allemagne
16. Kronsberg, Hanovre, Allemagne
17. Mockernkiez eG, Allemagne
18. Gartensiedlung Weissenberg, Münster, Allemagne
19. Französisches Viertel/Loretto Areal, Tübingen, Allemagne
20. Bremen-Grünenstrasse, Bremen, Allemagne
21. Kolumbusplatz, Munich, Allemagne
22. Saarlandstrasse, Hamburg, Allemagne
23. Mühlenviertel, Tübingen, Allemagne
24. Smiley West, Karlsruhe, Allemagne
25. Bike City I et II am Wasser, Vienne, Autriche

SCANDINAVIE

26. Christiania, Danemark
27. Vesterbro, Copenhague, Danemark
28. Hammarby, Sjöstad, Stockholm, Suède
29. Augustenborg et Bo01, Malmö, Suède
30. Västra Hamnen, Malmö, Suède
31. 8 House, Ørestad, Copenhague, Danemark
32. The City Dune, Copenhague, Danemark
33. Charlotte Garden, Copenhague, Danemark
34. Limos Residential Park, Nijmegen, Pays-Bas

ÉTATS-UNIS-CANADA

35. Celadon greenway, Charlotte, NC, États-Unis
36. Eliot tower, Portland, OR, États-Unis
37. Exelsior and Grand, Saint-Louis Park, MN, États-Unis
38. Renaissance Place, Saint-Louis, MO, États-Unis
39. Solea Condominiums, Washington, DC, États-Unis
40. Dockside Green, Victoria, BC, Canada
41. Southeast False Creek Neighbourhood, Vancouver, BC, Canada
42. Surrey Design Charette, Surrey, BC, Canada
43. Garrison Crossing, Chilliwack, BC, Canada
44. The Village at Griesbach, Stage 8, Edmonton, AB, Canada

45. Currie Barracks, Calgary, AB, Canada
46. SouthEast False Creek, Vancouver, Canada

FRANCE-SUISSE

47. Ile de Nantes, Nantes, France
48. Rive de la Haute-Deûle, Lille et Lomme, France
49. Hoche, ZAC Seine-Arche, Nanterre, France
50. Les temps durables, Limeil-Brévannes, France
51. Saint-Jean des Jardins, Chalon-sur-Saône, France
52. Bourtzwiller, Mulhouse, France
53. ZAC de Bonne, Grenoble, France
54. La Courrouze, Rennes, France
55. Projet Darwin, Bordeaux, France
56. Îlot Dupaty, Bordeaux, France
57. Écoquartier Danube, Strasbourg, France
58. Monconseil, Tours, France
59. Brétigny-sur-Orge, Brétigny, France
60. Ginko, Bordeaux, France
61. Les arkènes, Lormont, France
62. Paris, Clichy-Batignolles, Paris, France
63. Confluences, Lyon, France
64. Trémonteix, Clermont-Ferrand, France
65. L'union, Lille, France
66. Baudens, Bourges, France
67. Place de Rungis, XIIIe, Paris, France
68. Parc résidentiel Asnières, Asnières, France
69. Les berges du Rhône- Paysagistes In Situ - Lyon France
70. Artamis, Genève, Suisse
71. Pontaise-Blécherette, Lausanne, Suisse
72. Ecoparc, Neuchâtel, Suisse
73. Neu-Oerlikon, Zurich, Suisse
74. Parc Baldan, Lyon, France
75. Zac Séguin-Rive de Seine, Boulogne-Billancourt, France

AILLEURS

76. BedZed, Londres, Royaume-Uni
77. The Interlace, Singapore
78. Queen Elizabeth Olympic Park, Londres
79. Madrid Rio Project, Espagne
80. The Belt Line Atlanta, États-Unis

Étape 2 : Articulation du concept et de la programmation, esquisses préliminaires

Le projet consiste à aménager et à densifier un îlot urbain tout en s'assurant :

- de s'inscrire dans la logique des écoquartiers (respect des principes de développement durable)
 - o de contribuer à réduire les îlots de chaleur
 - o d'intégrer le cycle de l'eau
 - o d'augmenter le couvert végétal
 - o d'offrir un cadre de vie garant d'une bonne gestion des ressources
- de s'insérer dans son contexte urbain et identitaire
- de s'intégrer au système des rues et aux îlots avoisinants

L'étape 2 vise à articuler le concept ou l'intention de design qui guidera les choix d'aménagement. Le plan de programmation permet de localiser les fonctions et les constructions avant d'amorcer les esquisses préliminaires. Le regard sur des projets similaires dans le quartier permettra de mieux comprendre les formes et les implantations privilégiées actuellement. Plusieurs questions peuvent alimenter la réflexion conceptuelle :

- Quelle est la place du paysage et du végétal dans le développement immobilier résidentiel ?
- Comment l'intervention s'inscrit-elle dans la logique territoriale de Griffintown et comment peut-elle contribuer à sa valorisation, à son sentiment d'appartenance ?
- Comment les principes de développement durable peuvent-ils contribuer à réinventer la ville et créer un meilleur cadre de vie ?
- Comment le sentiment de communauté peut-il s'exprimer à travers un aménagement réfléchi ?
- Etc.

Livrable (jeudi 21 mars 13h00) :

- Plans, schémas, dessins et 3 maquettes de travail avec modelé topographique

Discussions en mini-groupes de 15 personnes

Notation 5 %

Étape 3 : Pecha Kucha

Présentation de l'avancement de votre projet en 3 minutes chronométrées.

- Plans, schémas, dessins et 3 maquettes de travail avec modelé topographique

Notation 5 %

Évaluation : aucun commentaire écrit. Commentaires oraux lors de la présentation groupe.

Étape 4 : Développement d'une proposition d'aménagement pour la parcelle

Le projet consiste à proposer un développement résidentiel de haute densité incluant :

- une implantation au sol d'environ 50 %
- des droits de passage
- des jardins privés
- des jardins semi-privés
- des jardins publics
- des espaces et équipements communs pour l'agriculture urbaine, la récupération de l'eau, le compost et les vélos, etc.

Le projet vise à développer des habiletés dans la conception d'un ensemble résidentiel urbain de haute densité en appliquant les meilleures pratiques de développement durable appliquées aux particularités de Montréal et de Griffintown. Il permettra de se familiariser avec la réglementation urbanistique et le Plan particulier d'urbanisme (PPU). L'intention est de réfléchir à une meilleure intégration de la nature et du jardin dans les projets immobiliers résidentiels. C'est aussi l'occasion de se pencher sur les relations entre l'espace privé et l'espace public et leur possible cohabitation. Vous devez réfléchir aux approches, aux entrées, à la relation entre les bâtiments, à l'ensoleillement, au vent, aux vues, aux éléments patrimoniaux et à l'intégration harmonieuse du projet au quartier environnant. Un regard particulier sera porté sur l'expérience piétonne, la qualité et la diversité des parcours et la notion de réseau d'espace public. À noter que le projet consiste à planifier un projet d'ensemble et à miser sur les espaces publics et communs.

Livrable (dimanche 28 avril 16h00 (dépôt studium, lundi 29 avril 9h00 présentation) :

- Affiche A0 en portrait : format papier et format électronique sur studium
 - Plan d'ensemble 1:500
 - Concept de design (schéma et mots)
 - Plan de programmation
 - Schéma des relations spatiales
 - Deux coupes (longitudinale et transversale)
 - Images de précédents
 - Plan de plantation
 - Palette végétale (mosaïque photographique)
 - Quatre croquis du projet de votre choix
 - Maquette monochrome 1:500
 - Un détail technique

Présentations en équipe de 4 de 7 minutes (30 % de la note totale)

Notation 30 %

Évaluation : Commentaires en critique et une fiche de commentaires remise à chaque équipe.

Bibliographie

Lectures obligatoires

Booth, Norman K. (2012), *Foundations of landscape architecture : integrating form and space using the language of site design*, Hoboken, N.J. : Wiley, 2012.

Ching, Francis D. K., *Architecture, Form, Space and Order*, New York, Van Nostrand Reinhold, 1996 (1979).

Frederick, Matthew, *101 petits secrets d'architecture qui font les grands projets*, Paris, Dunod, 2007.

Bibliographie générale

Amidon, Jane, *Le jardin radical: nouvelles définitions du paysage*, Paris, Thames & Hudson, 2003.

Arnheim, R., *Dynamique de la forme architecturale*, Bruxelles, Pierre Mardaga, 1986 (1977).

Balmer, Jeffrey, Swisher, Michael, T., *Diagramming the Big Idea. Methods for Architectural Composition*, Routledge, 2013.

Bilodeau, Denis, Jacques Lachapelle et Lea Zeppetelli, *Architecture limite*, Montréal, École d'architecture, Université de Montréal, 1997.

Booth, Norman K., Hiss, James E., *Residential Landscape Architecture: Design Process for the Private Residence*, 6e édition, Upper Saddle River, N.J., Pearson Prentice Hall, 2008

Borden, Gail Peter et Brian Delford Andrews, *Architecture principia : architectural principles of material form*, Boston, Pearson, 2014.

Cauquelin, Anne, *Petit traité du jardin ordinaire*, Paris, Éditions Payot et Rivages, 2003.

Ching, F.D.K., *Dessin de design architectural*, Montréal, Thompson, Groupe Modulo, 2005.

Church, Thomas, Hall, G., Laurie, M., New York, *Gardens are for People*, McGraw-Hill, 1983.

Clément, Gilles, *Une école buissonnière*, Paris, Éditions Hazan, 1997.

Collins, John F. et Adleman, M. I., *Liveable Landscape Design*, New York, Cornell University, 1988.

Corajoud Michel (2000), *Le projet de paysage, lettre aux étudiants dans le Jardinier, l'Artiste, l'Ingénieur*, Jean-Luc Brisson Besançon, Les Éditions de l'imprimeur, p37-50

Donnadieu, Brigitte, *L'apprentissage du regard ; Leçons d'architecture de Dominique Spinetta*, Paris, Éditions de la Villette, 2002.

Eisenman, P., *Inside Out 1963-1988 selected writings*, New Haven, Yale University Press, 2004.

Farely, L., *Techniques de représentation*, Edition Pyramid, 2008.

Francis, Mark et Hester, R.T., ed., *The Meaning of Gardens*, Cambridge, MIT Press, 1990.

- Gehl, Jan, *Life between buildings : using public space*, New York, Nostrand Reinhold, 1987.
- Giedion, Siegfried, *Espace, temps et architecture*, Paris, Denoël, 1990 (1970).
- Hertzberger, H., *Lessons for Students in Architecture*, Delft, 010 Publishers, 2001.
- Holl, Steven, *Parallax*, Basel ; Boston, Birkhäuser; [New York], Princeton Architectural Press, 2000.
- Jenkins, Eric J., *Drawn to Design*, Basel Birkhäuser, 2013.
- Keravel, S. (2015), *Passeurs de paysages : Le projet de paysage comme art relationnel*, Genève, Métis-Presses, 140 p.
- Lucan, J., *Composition, non-composition. Architecture et théories, XIX^e-XX^e siècle*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2009.
- Norberg-Schulz, Christian, *Genius Loci : paysage, ambiance, architecture*, Bruxelles, Mardaga, 1981.
- Reid, Grant W., *Landscape graphics : plan, section, and perspective drawing of landscape spaces*, New York, Watson-Guptill, 2002.
- SCHL, *L'aménagement paysager chez soi – Guide canadien*, Ottawa, 2004.
- Smith, Carl, Clayden, Andy, Dunnett, Nigel, *Residential landscape sustainability : a checklist tool*, Oxford, Blackwell, 2008.
- Stevens, Q., *The Ludic City. Exploring the Potential of Public Spaces*, New York, Routledge, 2007.
- Thompson, William, Sorvig, Kim, *Sustainable Landscape Construction: A Guide to Green Building Outdoors*, Washington D.C., Island Press, 2008.
- Tunnard, Christopher, *Gardens in the Modern Landscape*, Londres, The Architectural Press, 1938.
- Van Zuylen, Gabrielle, *Tous les jardins du monde*, Découvertes, Paris, Gallimard, 1994.
- Von Meiss, Pierre, *De la forme au lieu, une introduction à l'étude de l'architecture*, Lausanne, Presses polytechniques romandes, 2012 (1986).
- Waterman, Tim, *Les fondamentaux de l'architecture du paysage*, Paris, Pyramyd NTCV, 2010.
- Yanes, Magali Delgado et Ernest Dominguez, *Le Dessin d'architecture à main levée*, Paris, Eyrolles, 2005.
- Wöhrle, Ellen, Régine, Wöhrle et Hans-Jörg, *Aménagement et végétation*, Berlin, Birkhäuser, 2008.

Sites web

ArchDaily, Landezin, Le pamphlet, Pinterest

Revues

Dwell The Magazine, Gardens Illustrated, Garten + Landschaft, Landscape Architecture Magazine
'scape, Topos, Les carnets du paysage

ANNEXE : Exigences générales de l'École et de l'Université

Prenez avis que la note finale du cours ne pourra être accordée que si toutes les étapes prévues à l'échéancier sont complétées et réussies, auquel cas la note sera un échec. L'absence de remise d'une évaluation entraîne un échec au cours. Toutes les présentations orales sont obligatoires. Toutes les composantes des projets doivent être déposées aux dates prévues. L'évaluation de projets soumis en retard tiendra compte d'une pénalité de 10 % pour chaque journée de retard. Aucun retard ne sera accepté sans pénalité sauf pour raisons médicales. Une « remise » est seulement prévue dans les cas justifiés de maladie selon le règlement pédagogique de la Faculté. La présence est obligatoire pour chaque activité de présentation, de critique, etc.; un taux d'absentéisme élevé sans motif valable peut être sanctionné par la mention « échec ».

Dans les travaux écrits, l'utilisation d'une forme impersonnelle sera préférée à l'utilisation du « je » ou du « nous ». **Les travaux dont la présentation ou la qualité du français de même que le mode de référence sont inadéquats seront retournés à l'étudiant ou à l'équipe pour correction. Si l'étudiant éprouve des difficultés d'écriture en français, il lui est fortement suggéré de prendre contact avec le Centre de communication écrite de l'Université qui offre à un coût minime des ateliers et des rencontres afin d'améliorer la maîtrise du français écrit chez les étudiants. Adresse internet : <http://www.cce.umontreal.ca/> ; téléphone : 514-343-5955.**

Les sources de toutes les informations, illustrations, etc., devront être indiquées par des références claires, soit à leur suite dans le texte (méthode (auteur, date)) ou à l'aide de notes en bas de page ou à la fin du document. Un seul mode de référence sera utilisé tout au long du texte. Les différentes façons d'indiquer les références sont clairement expliquées dans l'excellent *Guide de présentation des travaux au département de science politique*, établi par le Département de science politique de l'Université de Montréal (2008) et disponible sous la rubrique guide au <http://www.pol.umontreal.ca/cours/index.html#guides> ou au « Module 7 Évaluer et citer ses sources » de *l'Infosphère* du site des bibliothèques de l'Université (Service des bibliothèques de l'UQAM, 2000 (dernière mise à jour par la direction des bibliothèques de l'Université de Montréal, 2011-08-17) au : http://www.bib.umontreal.ca/InfoSphere/sciences_humaines/module7/evaciter.html.

INTÉGRITÉ, FRAUDE ET PLAGIAT

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiants sur le site <http://www.integrite.umontreal.ca/> de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiants en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement à un examen. Les étudiants désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE) <http://www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm>.